

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 3 du 17 janvier 2019

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2018-785

portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif.

Du 12 septembre 2018

PREMIER MINISTRE.

DÉCRET N° 2018-785 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif.

Du 12 septembre 2018

NOR P R M X 1 8 1 7 8 5 9 D

Textes modifiés :

Code de la défense .
Code de la santé publique .
Code des postes et des télécommunications électroniques.
Code du patrimoine .
Code monétaire et financier.
Code du Tourisme.
Code des relations entre le public et l'administration.
Code du sport.
Code de la consommation.
Code de l'action sociale et des familles.
Code de la sécurité intérieure .
Code général de la propriété des personnes publiques .
Décret n° 2004-524 du 10 juin 2004 (JO du 12 juin 2004, p. 10467 ; BOEM 110.5.3.5, 263-0.3.5) modifié.
Décret n° 2011-200 du 21 février 2011 (n.i. BO ; JO n° 45 du 23/02/2011, texte n° 11).
Loi n° 2011-851 du 20 juillet 2011 (n.i. BO ; JO n° 167 du 21 juillet 2011, texte n° 2).
Décret n° 2010-31 du 11 janvier 2010 (n.i. BO ; JO n° 9 du 12/01/2010, texte n° 1).
Décret n° 2010-1009 du 30 août 2010 (n.i. BO ; JO n° 202 du 1er septembre 2010, texte n° 2).
Décret n° 2011-637 du 9 juin 2011 (n.i. BO ; JO n° 134 du 10 juin 2011, texte n° 8).
Décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 (n.i. BO ; JO n° 138 du 17 juin 2009, texte n° 6).

Textes abrogés :

A compter du 14 septembre 2018 : Décret n° 2016-314 du 16 mars 2016 (n.i. BO ; JO n° 66 du 18 mars 2016, texte n° 18).
A compter du 14 septembre 2018 : Décret n° 2012-385 du 21 mars 2012 (n.i. BO ; JO n° 70 du 22 mars 2012, texte n° 11).
A compter du 14 septembre 2018 : Décret n° 2010-32 du 11 janvier 2010 (n.i. BO ; JO n° 9 du 12 janvier 2010, texte n° 2).
A compter du 14 septembre 2018 : Décret n° 2015-464 du 23 avril 2015 (n.i. BO ; JO n° 98 du 26 avril 2015, texte n° 1).
A compter du 14 septembre 2018 : Décret n° 2011-834 du 12 juillet 2011 (JO n° 161 du 13 juillet 2011, texte n° 43, signalé au BOC 40/2011 ; BOEM 106.1.5).
A compter du 14 septembre 2018 : Décret n° 67-315 du 31 mars 1967 (n.i. BO ; JORF du 6 avril 1967, P. 3403).
A compter du 14 septembre 2018 : Décret n° 2000-907 du 19 septembre 2000 (n.i. BO ; JO n° 218 du 20 septembre 2000 ; texte n° 27).
A compter du 14 septembre 2018 : Décret n° 2005-1424 du 17 novembre 2005 (n.i. BO ; JO n° 268 du 18 novembre 2005, texte n° 30).
A compter du 14 septembre 2018 : Décret n° 2009-495 du 30 avril 2009 (n.i. BO ; JO n° 102 du 2 mai 2009, texte n° 67).
A compter du 14 septembre 2018 : Décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 (JO n° 132 du 9 juin 2006, texte n° 11 ; signalé au BOC 12/2015 ; BOEM 110.10.2) modifié.

Référence de publication : JO n° 211 du 13 septembre 2018, texte n° 1 ; signalé au BOC n° 3/2019.

JO n° 211 du 13 septembre 2018, texte n° 1